

récupérer son R de S de T C

Par pertinente, le 04/06/2013 à 18:15

Bonjour .Que peut faire l'ancien particulier employeur pour récupérer son Reçu de Solde de Tout Compte, signé par l'employé (le second exmplaire)?Merci

Par P.M., le 04/06/2013 à 18:35

Bonjour,

Rien, mais cela n'a pas beaucoup d'importance si vous pouvez prouver que le salarié l'a reçu et qu'il a encaissé le chèque...